



**VILLE DE NANTERRE  
RUE DE SAINT CLOUD  
APAISEMENT DES CIRCULATIONS  
EVALUATION D'ORGANISATION DES ESPACES PUBLICS**

# SOMMAIRE

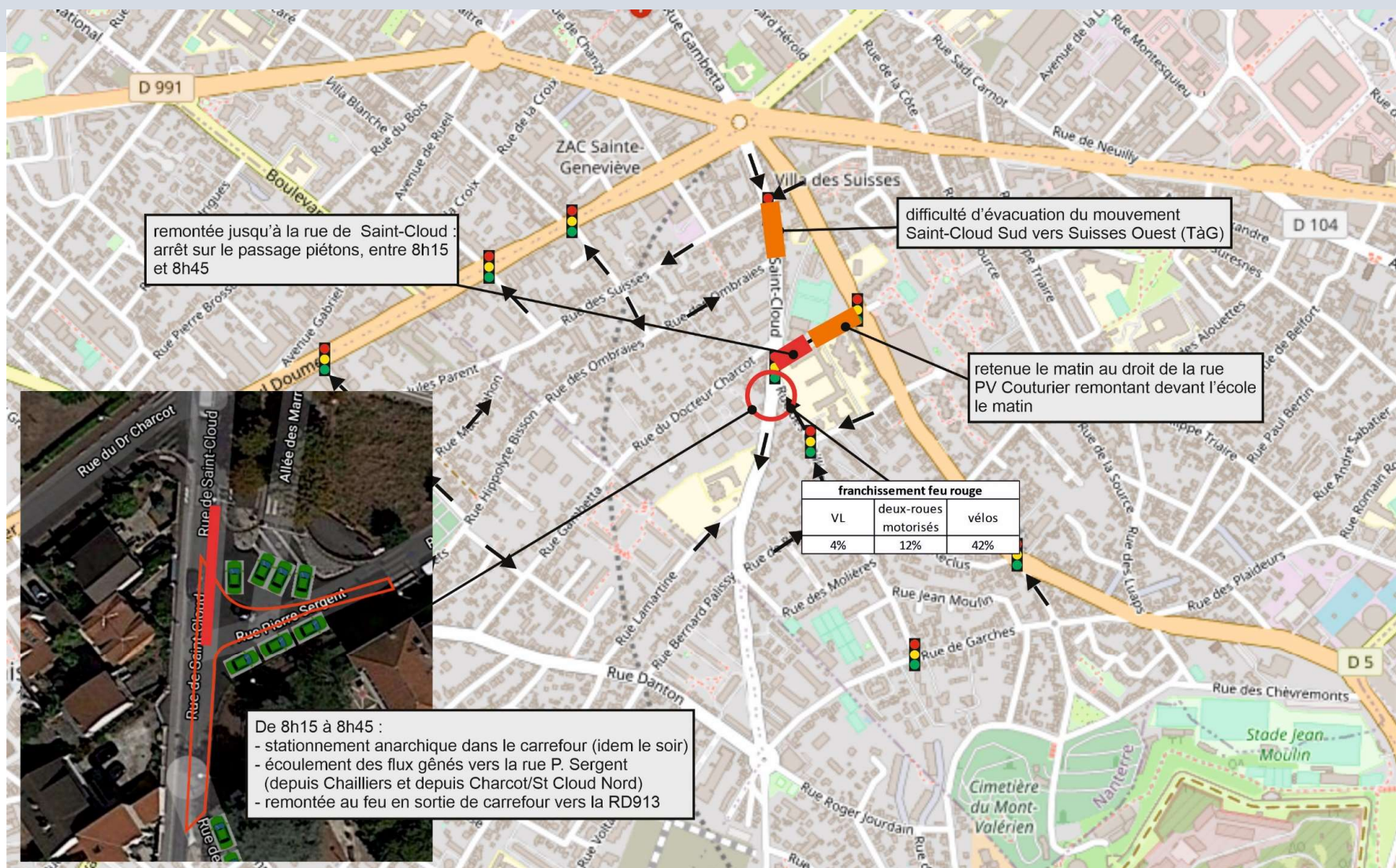
1. RAPPEL DES ATTENTES
2. LES ANOMALIES FONCTIONNELLES
3. LES COMPOSANTES DE LA CIRCULATION MOTORISÉE
4. LES SCENARIOS TESTES
5. COMPARAISON DES PERFORMANCES AU REGARD DES OBJECTIFS DE PACIFICATION
6. POINTS DE VIGILANCE

# RAPPEL DES ATTENTES

- Mises à jour des données
- Compléter par des observations
- Evaluer la faisabilité d'un principe de pacification
- Identifier les points de vigilance (desserte, navettes, ...)
- Identifier les mesures d'accompagnement qui seraient nécessaires
- De conclure sur le scénario le plus pertinent.

# LES ANOMALIES FONCTIONNELLES

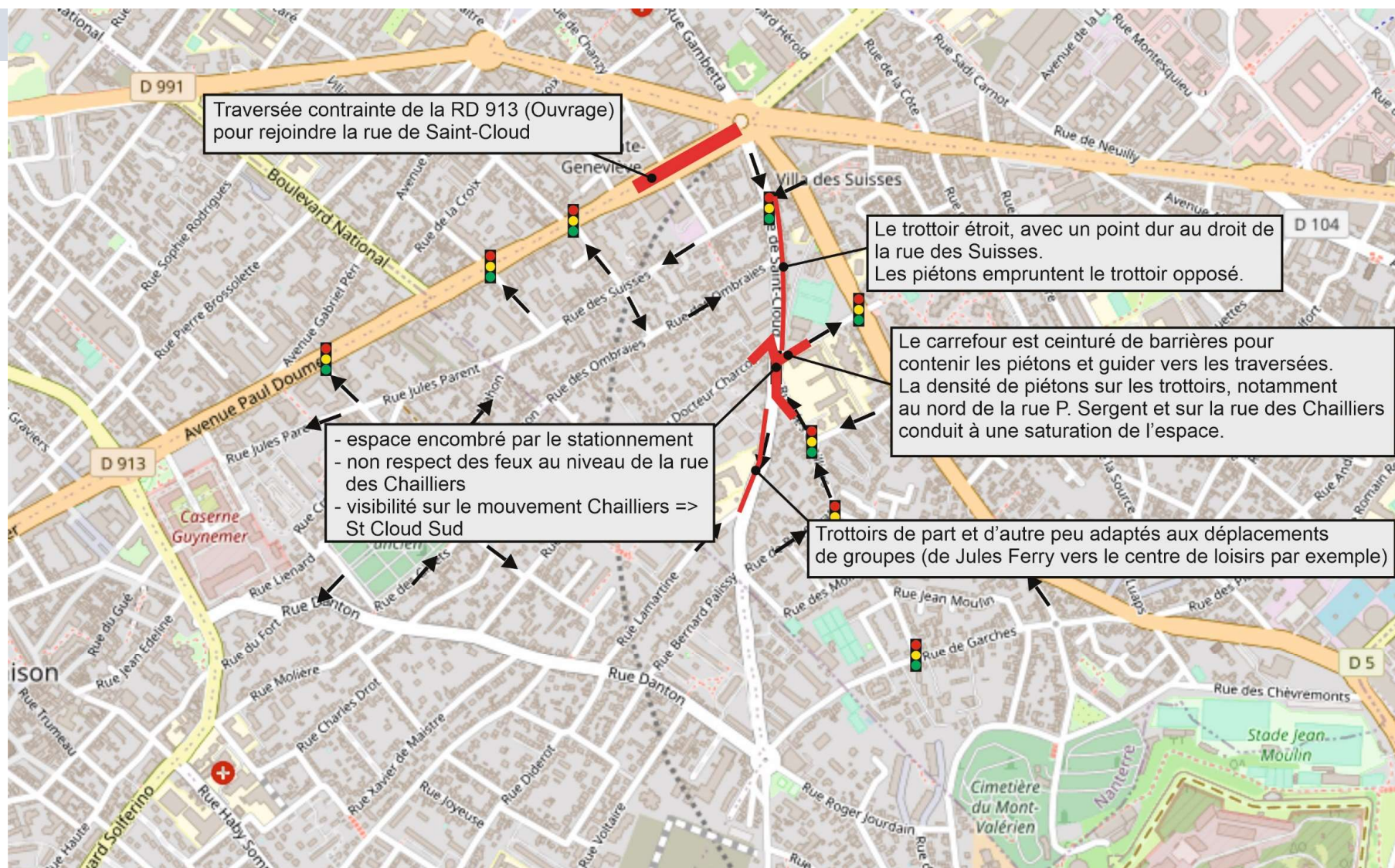
## Déplacements motorisés





# LES ANOMALIES FONCTIONNELLES

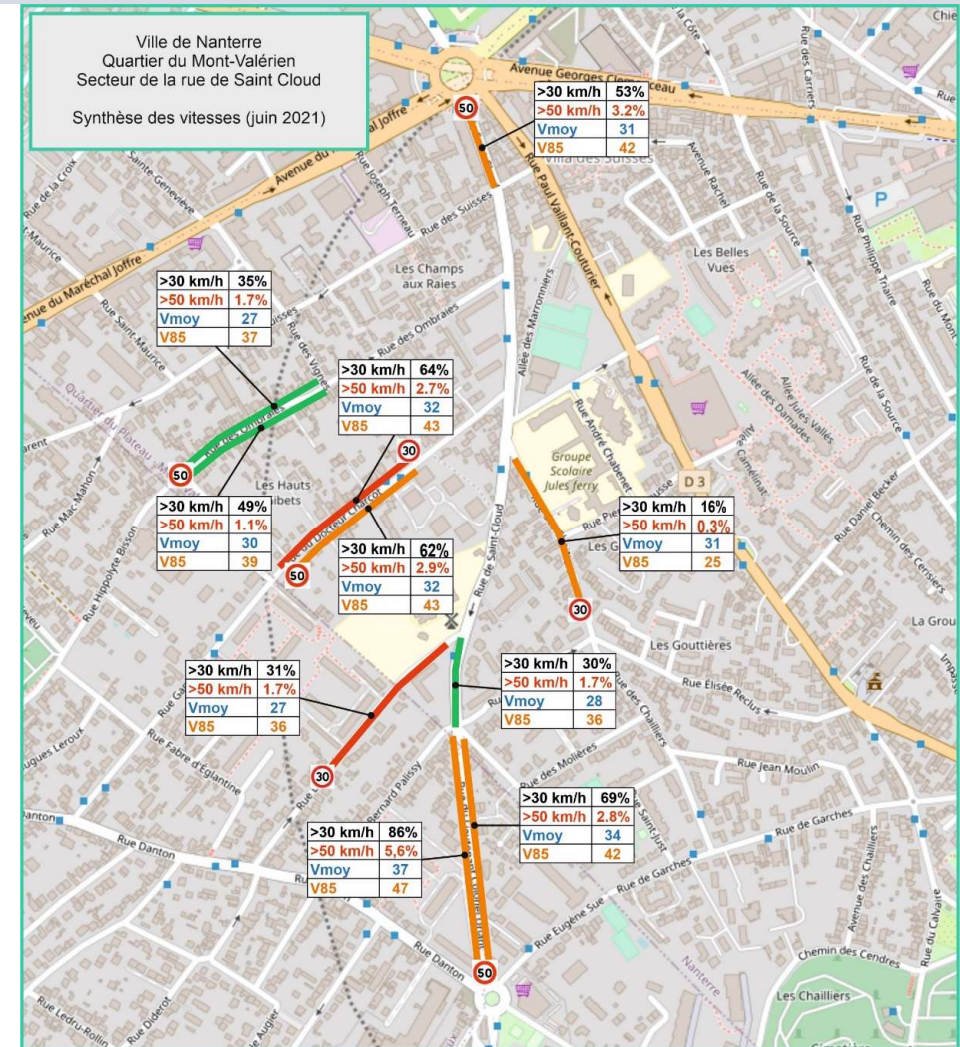
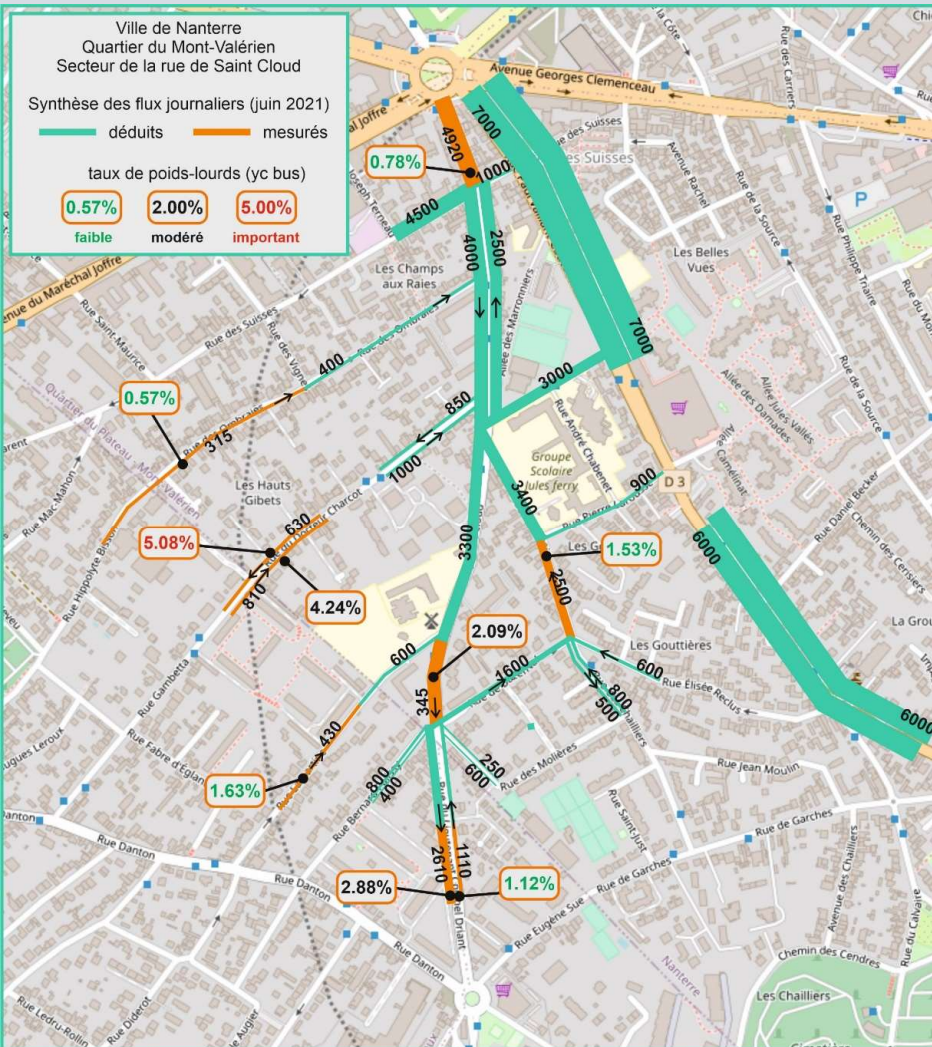
## Déplacements à pied





# LES COMPOSANTES DE LA CIRCULATION MOTORISÉE

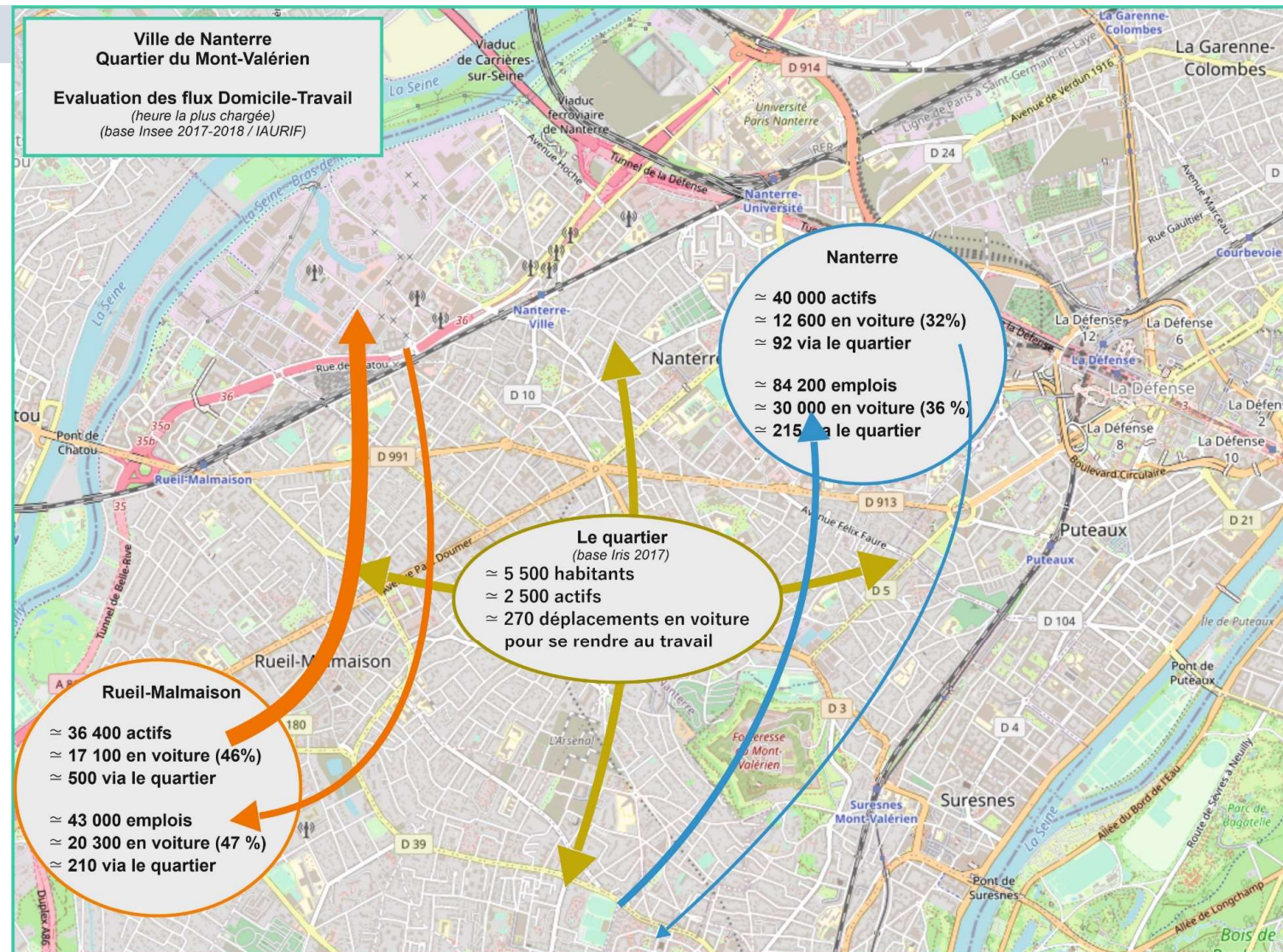
Le trafic journalier : faible proportion de poids-lourds, des vitesses proches des limites autorisées





# LES COMPOSANTES DE LA CIRCULATION MOTORISÉE

## Les flux domicile-travail





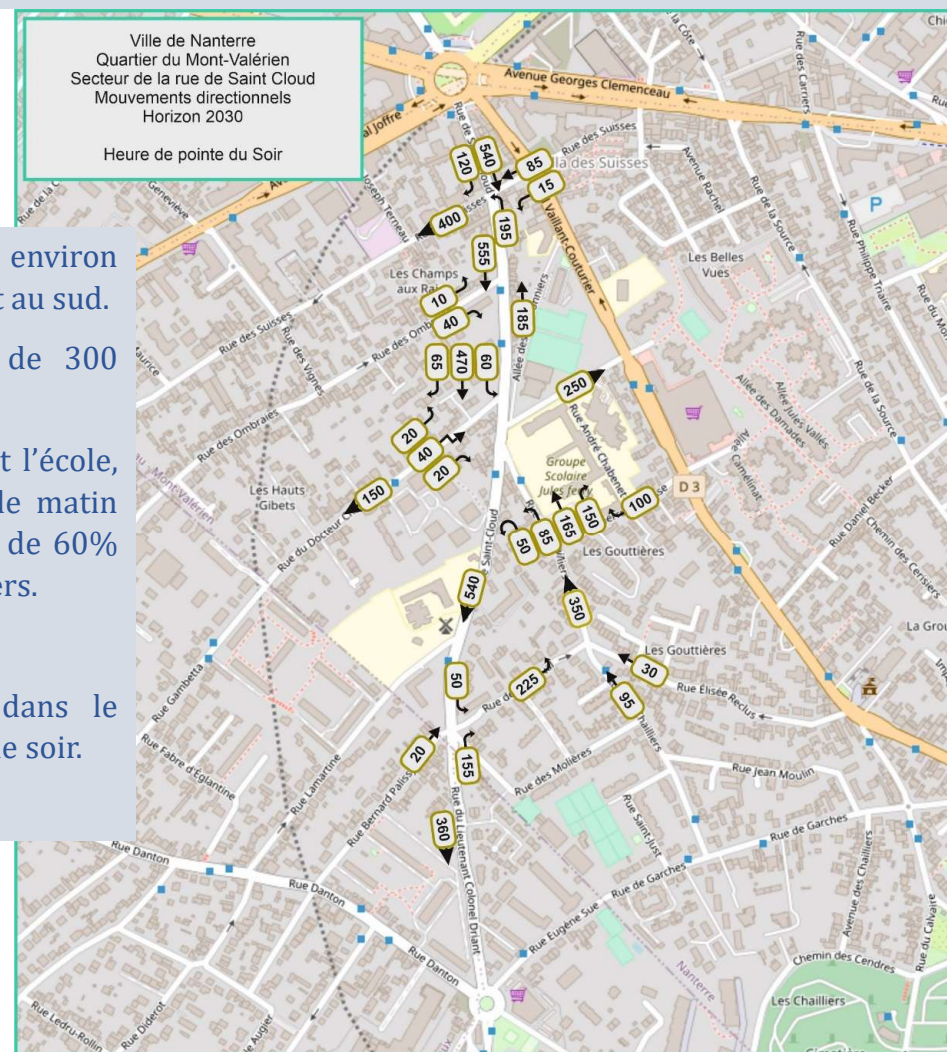
# LES COMPOSANTES DU TRAFIC ACTUELLES

Les flux à l'horizon 2030 (prise en compte de la ZAC de l'Arsenal)

Ville de Nanterre  
Quartier du Mont-Valérien  
Secteur de la rue de Saint Cloud  
Mouvements directionnels  
Horizon 2030  
Heure de pointe du Matin



Ville de Nanterre  
Quartier du Mont-Valérien  
Secteur de la rue de Saint Cloud  
Mouvements directionnels  
Horizon 2030  
Heure de pointe du Soir



Les flux traversant représentent environ 50 % des flux recensés au nord et au sud.

Le secteur génère de l'ordre de 300 véh/h en période de pointe.

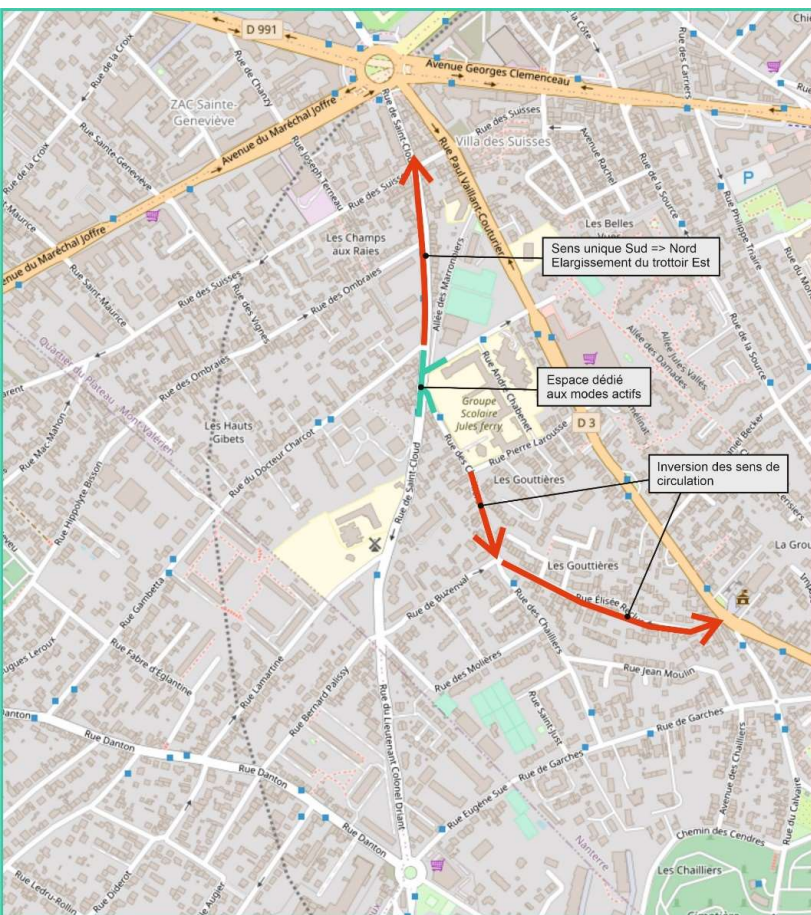
Sur la rue Pierre Sergent, devant l'école, 410 véhicules/h sont recensés le matin et 250 véhicules/h le soir : plus de 60% proviennent de la rue des Chailliers.

De l'ordre de 1 200 véh/h dans le quartier le matin et 1 000 véh/h le soir.

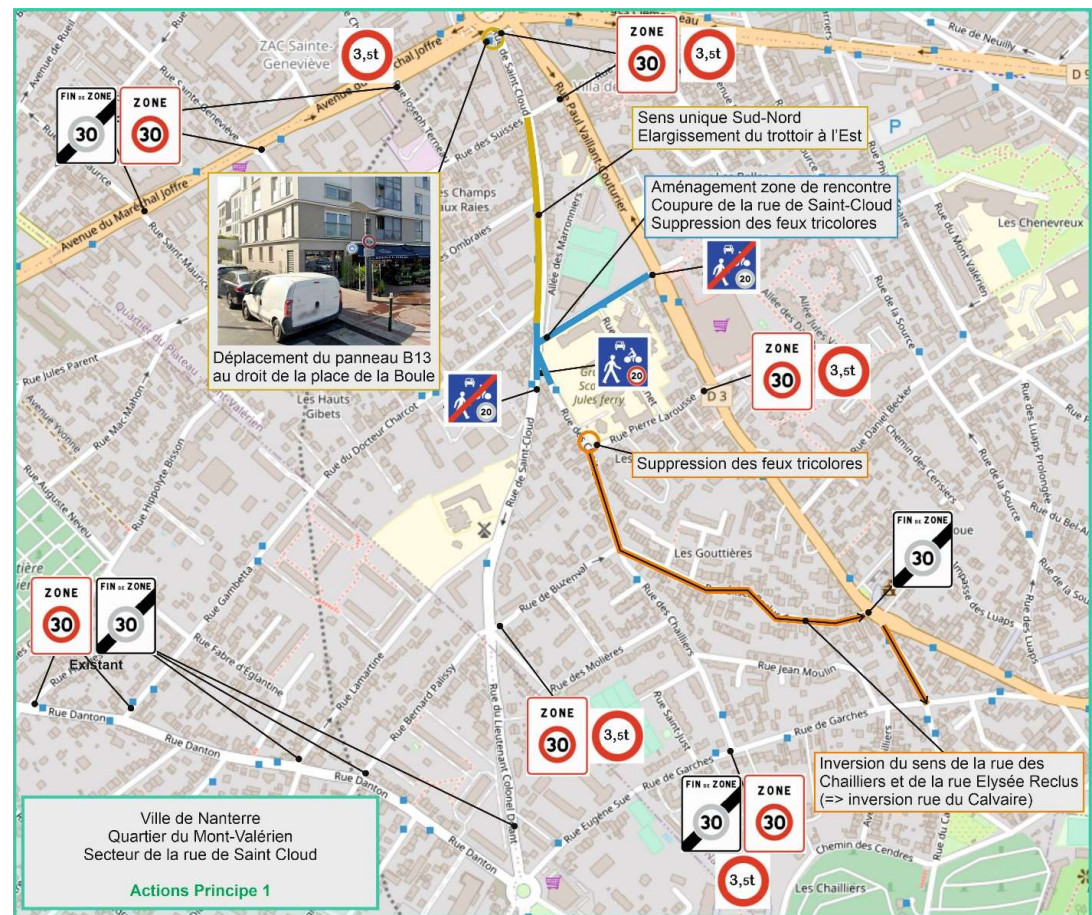


# LES SCÉNARIOS

## Principe 1



Le principe

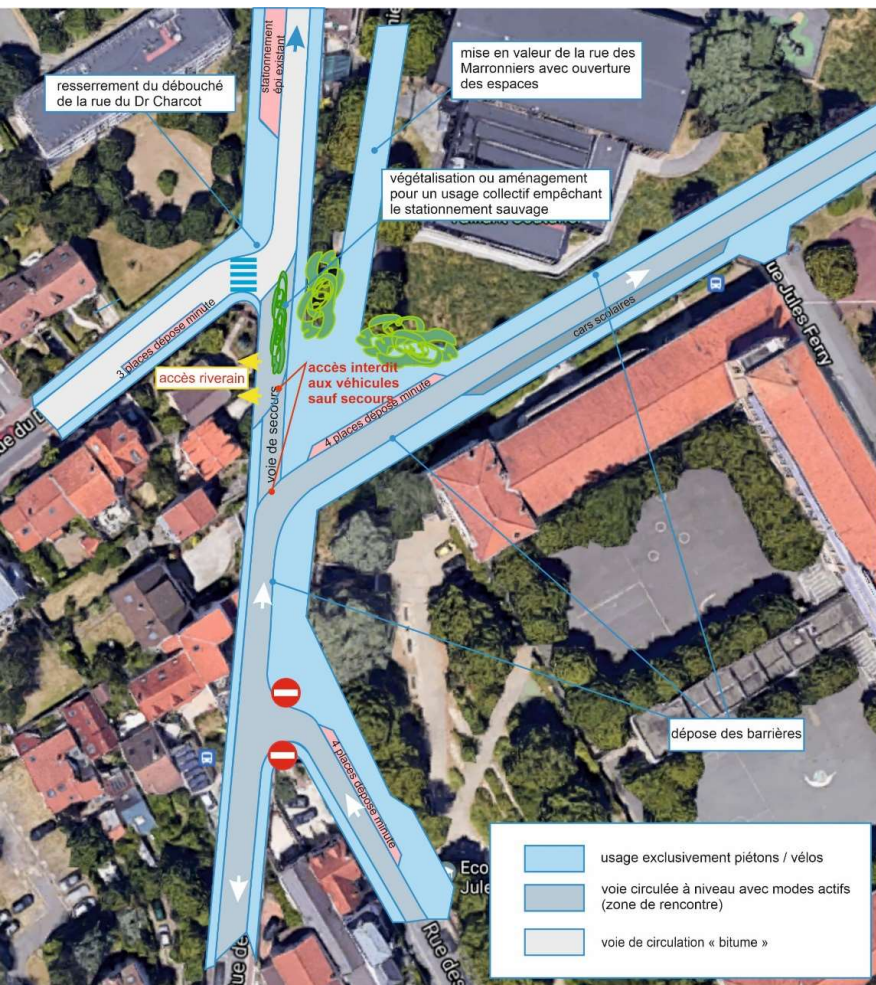


Les actions



# LES SCÉNARIOS

## Principe 1 : traitement aux abords des écoles et impact sur la fréquentation routière



Charge déduite en entrée sur le périmètre :

- Pointe Matin = - 620 véh/h
- Pointe Soir = - 600 véh/h

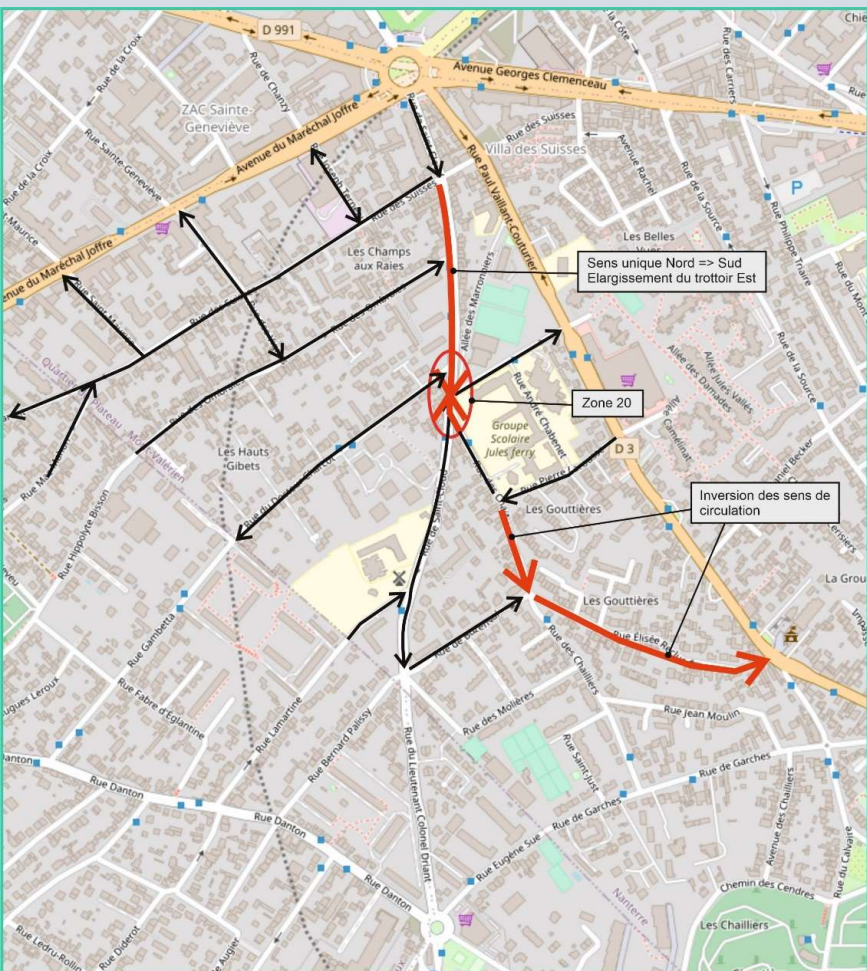
Charge déduite sur la rue Pierre Sergent :

- Pointe Matin = - 335 véh/h (restent 75 véh/h)
- Pointe Soir = -225 véh/h (restent 25 véh/h)

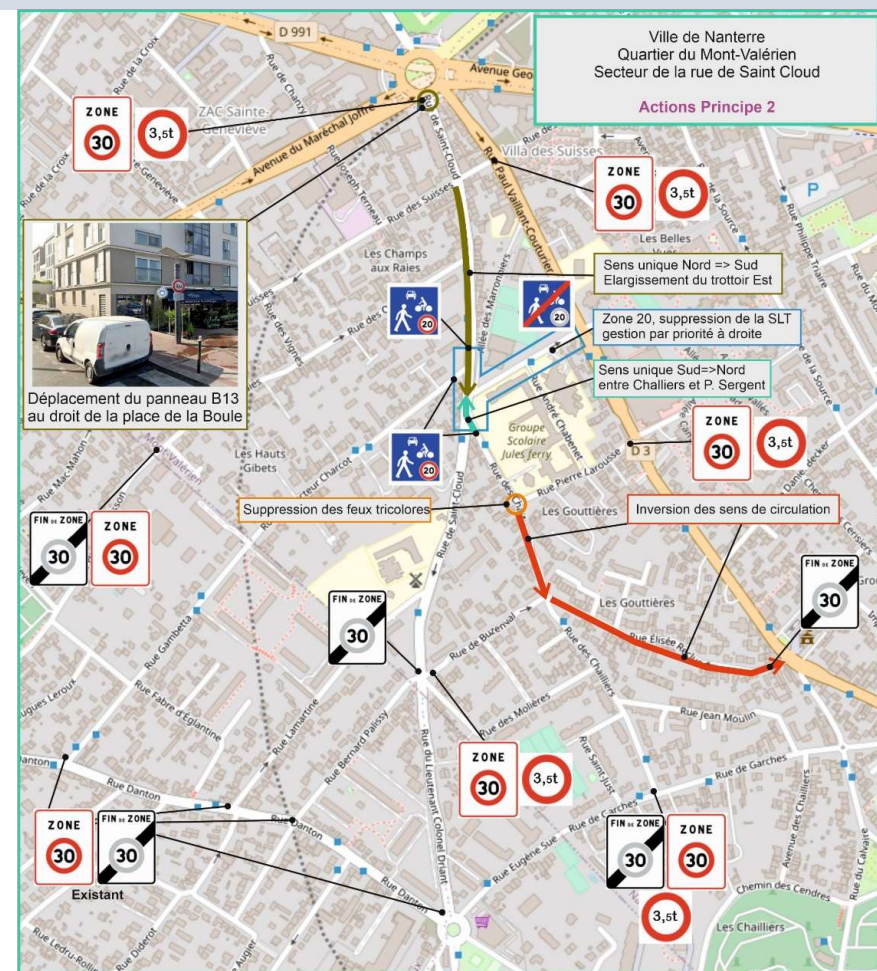


# LES SCÉNARIOS

## Principe 2



Le principe



Les actions



# LES SCÉNARIOS

## Principe 2 : traitement aux abords des écoles et impact sur la fréquentation routière



Principe 2

Charge déduite en entrée sur le périmètre :

- Pointe Matin = - 595 véh/h
- Pointe Soir = - 535 véh/h

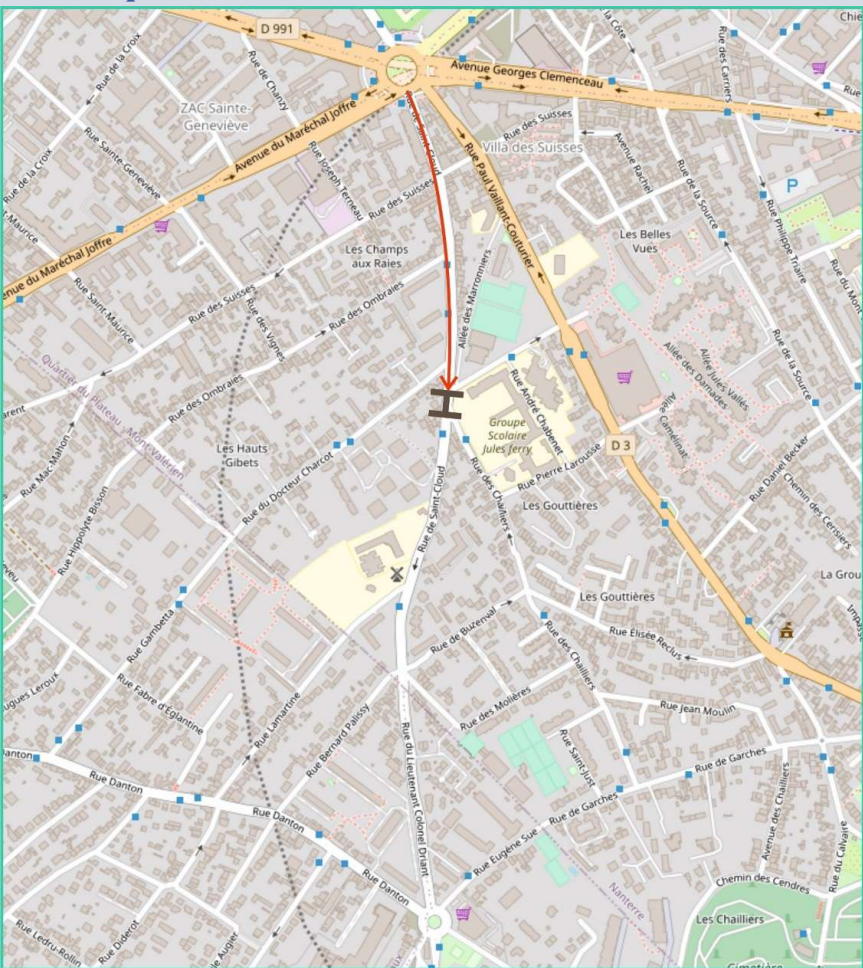
Charge déduite sur la rue Pierre Sergent :

- Pointe Matin = - 120 véh/h (restent 290 véh/h)
- Pointe Soir = - 75 véh/h (restent 175 véh/h)

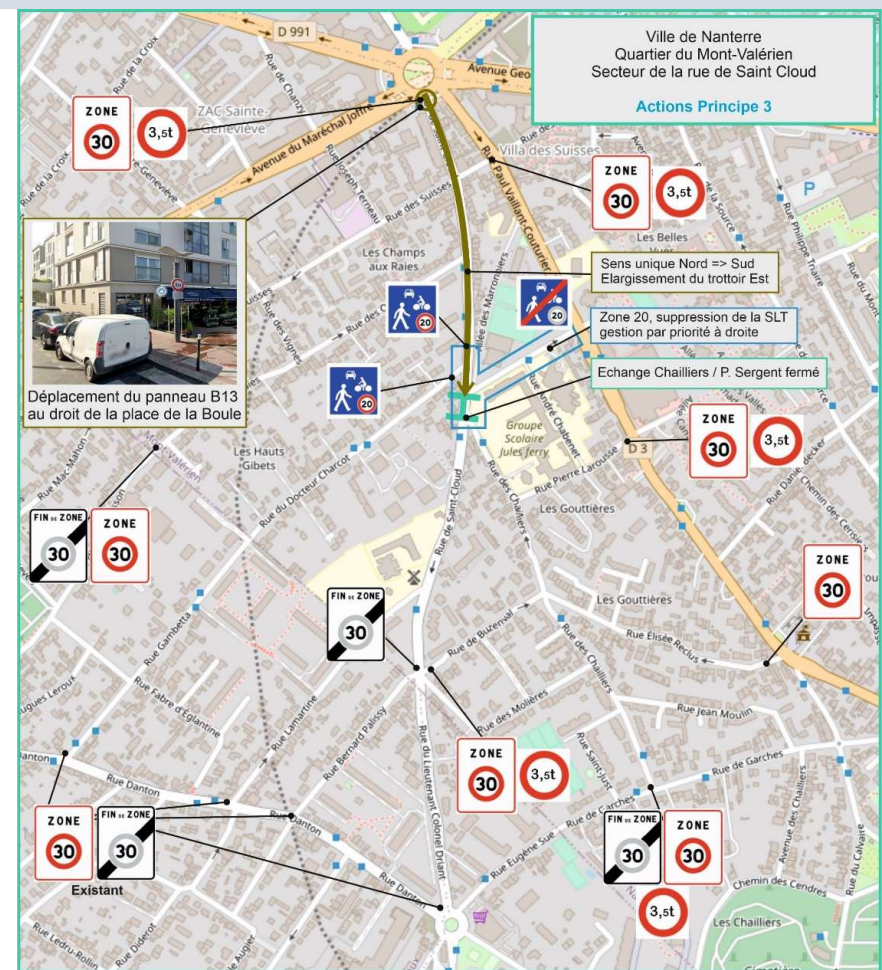


# LES SCÉNARIOS

## Principe 3



Le principe



Les actions



# LES SCÉNARIOS

## Principe 3 : traitement aux abords des écoles et impact sur la fréquentation routière



Charge déduite en entrée sur le périmètre :

- Pointe Matin = - 635 véh/h
- Pointe Soir = - 520 véh/h

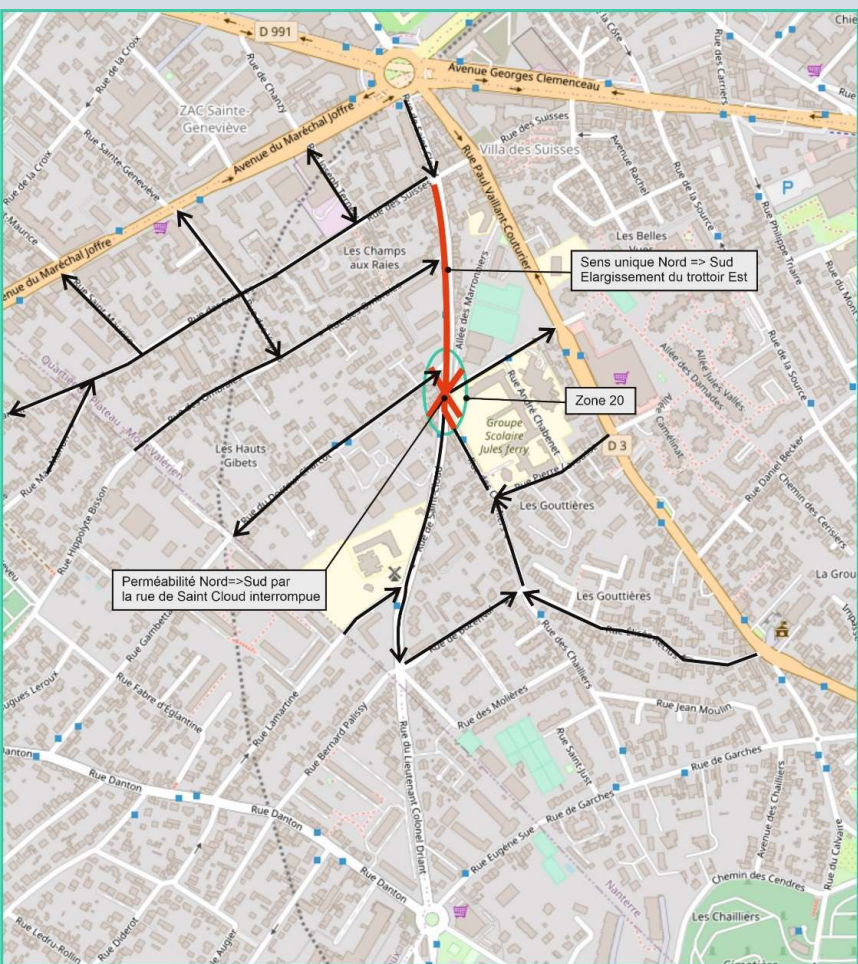
Charge déduite sur la rue Pierre Sergent :

- Pointe Matin = - 185 véh/h (restent 225 véh/h)
- Pointe Soir = - 100 véh/h (restent 150 véh/h)



# LES SCÉNARIOS

## Principe 4 : variante au principe P2 (maintien des sens de circulation sur E. Reclus et Chailliers Sud)



Le principe

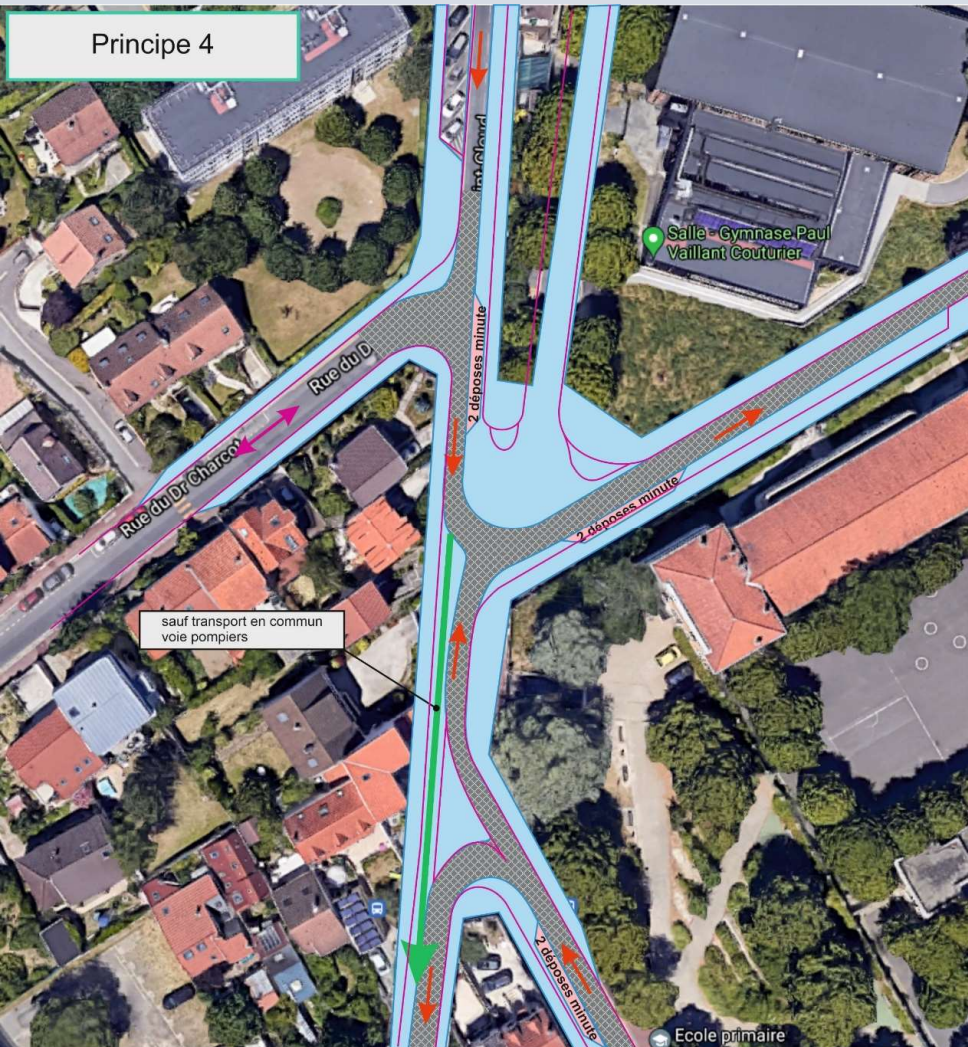


Les actions

# LES SCÉNARIOS

## Principe 4 : traitement aux abords des écoles et impact sur la fréquentation routière

Principe 4



Charge déduite en entrée sur le périmètre :

- Pointe Matin = - 445 véh/h
- Pointe Soir = - 465 véh/h

Charge augmentée sur la rue Pierre Sargent par le report direct  
Chailliers=>St Cloud Nord :

- Pointe Matin = + 75 véh/h
- Pointe Soir = + 50 véh/h

*Le principe d'aménagement est identique à celui présenté pour le principe 2*



# PERFORMANCE DES SCENARIOS

critères	principe 1	principe 2	principe 3	principe 4
navettes 559 / 563	- Allongement de la ligne 559 de 400 m et report sur RD3 (600 m)+ giration Chailliers / St Cloud Sud contrainte - Report du trajet RD3 de la ligne 563 vers la rue de Saint Cloud entre P. Sergent et Suisses	- Allongement de la ligne 559 de 650 m sens Nord Sud et report total pour le sens Sud Nord vers la RD3 + giration Chailliers / St Cloud Sud contrainte - Ligne 563 non impactée	- Allongement de la ligne 559 de 650 m sens Nord Sud + giration Chailliers / St Cloud Sud contrainte et report total pour le sens Sud Nord vers la RD3 - Ligne 563 non impactée	- Allongement de la ligne 559 de 650 m sens Nord Sud + giration Chailliers / St Cloud Sud contrainte et report partiel pour le sens Sud Nord vers la RD3 avec allongement de 200 m - Ligne 563 non impactée
<b>évaluation</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
bus scolaires	Accès Ecole des Gibets contraint => déplacement sur la rue Pierre Sergent ?	Accès Ecole des Gibets contraint => déplacement sur la rue Pierre Sergent ?	Accès Ecole des Gibets contraint => déplacement sur la rue Pierre Sergent ?	Accès Ecole des Gibets contraint => déplacement sur la rue Pierre Sergent ?
<b>évaluation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
plan de circulation local	- Allongement conséquent des temps d'accès pour les riverains - accès riverains St Cloud au niveau de P. Sergent à traiter - impact sur le secteur sud (Chailliers, Reclus)	- Maintien d'une perméabilité Est-Ouest Dr Charcot <=> P. Sergent pour les riverains - Accès riverains St Cloud au niveau P. Sergent maintenu - secteur sud (Chailliers, Reclus) non impacté	- Maintien d'une perméabilité Est-Ouest Dr Charcot <=> P. Sergent pour les riverains - Accès riverains St Cloud au niveau P. Sergent maintenu - secteur sud (Chailliers, Reclus) non impacté	- Maintien d'une perméabilité Est-Ouest Dr Charcot <=> P. Sergent pour les riverains - Accès riverains St Cloud au niveau P. Sergent maintenu - secteur sud (Chailliers, Reclus) non impacté
<b>évaluation</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
trafic cumul : écart (projet HPM+HPS)-(actuel HPM+HPS)	-1390	-2215	-2165	-910
<b>évaluation</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
trafic sur rue Pierre Sergent	-560	-195	-285	125
<b>évaluation</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
suppression de feux	- Chailliers x Larousse - Chailliers x St Cloud Sud x P. Sergent	- Chailliers x Larousse - Chailliers x St Cloud Sud x P. Sergent	- Chailliers x St Cloud Sud x P. Sergent	- Chailliers x St Cloud Sud x P. Sergent
<b>évaluation</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
complexification carrefours à feux	- Chailliers x Buzenval x Reclus - RD3 x Reclus	- Chailliers x Buzenval x Reclus - RD3 x Reclus	x	x
<b>évaluation</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
coeff gain espace piétons	1	1,5	3	1,5
<b>évaluation</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
compréhension du fonctionnement	- accès riverains au niveau de la rue P. Sergent confus - double sens de la rue Charcot au débouché sur St Cloud inadapté	- gestion de la traversée "réservée bus" confuse	- fonction et usage cohérents	-risque de stationnement sauvage accru induit par une plus forte fréquentation - moindre maîtrise des vitesses
<b>évaluation</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>31</b>	<b>22</b>

# LES POINTS DE VIGILANCE

- Temps d'accès pour les riverains : contraintes à évaluer à l'aune du bénéfice de la diminution de trafic
- Déviation des navettes